



« une ressource pour le milieu »

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

pour diffusion immédiate

La CBJC se réjouit de la reconnaissance du gouvernement pour le travail des OBV du Québec

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, le 19 avril 2018 - La ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Mme Isabelle Melançon, accompagnée de la ministre déléguée aux Transports et députée de Chauveau, Mme Véronique Tremblay, ont annoncé lors d'une conférence de presse le 18 avril dernier, l'augmentation du soutien financier aux organismes de bassins versants du Québec (OBV) pour appuyer la gestion intégrée de l'eau.

Une série de mesures permettant de renforcer la gestion intégrée de l'eau au Québec est aussi prévue, ce que tient à souligner et à célébrer la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC). Cette annonce témoigne de la confiance et de la reconnaissance du gouvernement envers le travail accompli par les OBV du Québec ainsi que du modèle de concertation et de support au milieu qui a été choisi au Québec. Les OBV pourront ainsi jouer pleinement leur rôle de mobilisation et de concertation des municipalités, des entreprises et des groupes sociaux et environnementaux dans la poursuite d'une gestion de notre précieuse ressource qui respecte mieux la capacité de support de nos milieux naturels et contribue à notre qualité de vie.

Concrètement pour la CBJC

En plus du fonctionnement et des mandats actuels de la CBJC, cette augmentation du financement a été mise en place pour ajouter des responsabilités et des mandats à ceux que la CBJC possède déjà. Il s'agit, entre autres, de :

- Mettre à jour et adapter le plan directeur de l'eau (PDE) notamment selon la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques;
- Renforcer le suivi de la mise en œuvre du plan d'action qui a été élaboré en concertation avec les acteurs de l'eau qui sont représentés sur le conseil d'administration de la Corporation;
- Prioriser, en concertation avec les acteurs de l'eau, les problématiques majeures de la zone de gestion de l'eau, évaluer les raisons de ces problématiques et élaborer un plan d'action afin de les contrer;
- Mettre en œuvre des moyens efficaces pour promouvoir le plan directeur de l'eau auprès de tous les acteurs de l'eau et évaluer les efforts de mobilisation.

En fait, le financement complémentaire permettra de passer de la planification à l'action concrète pour la conservation de nos ressources en eau. Aussi, la Corporation compte soutenir certaines actions pour la mise en œuvre du plan d'action du PDE.

Pour répondre à ces nouveaux défis, la CBJC devra embaucher de nouvelles ressources humaines et possiblement acquérir de nouveaux équipements à court terme. Du même souffle, la CBJC sera en mesure d'offrir une expertise supplémentaire sur le terrain et bénéficiera ainsi d'informations complémentaires pour bonifier le PDE.

C'est aussi avec grand enthousiasme que la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier mettra tous ses efforts dans la mise en œuvre de ses différents mandats en mobilisant chacun des intervenants du territoire.

Si vous désirez vous impliquer au sein de l'équipe ou désirez plus d'informations à propos de la Corporation, vous pouvez communiquer avec nous par téléphone 418-875-1120, par courriel info@cbjc.org ou venir nous rencontrer directement à notre siège social situé au 5090, route Fossambault, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (QC), G3N 1V4.

- 30-

Source :
Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC)
Tél. : 1-888-875-1120
Courriel : info@cbjc.org
www.cbjc.org